

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE  
DU CONSEIL DE QUARTIER DUBERGER – LES SAULES  
26 AVRIL 2023, 19 h**

Centre communautaire Duberger – salle RC-06  
2341, Rivière du Berger  
Québec (Qc) G1P 3N5

**SONT PRÉSENTS :**

Mme Dominique Tremblay	Administratrice
Mme Maryse Beaulieu	Administratrice
Mme Naomi Guilbault	Administratrice
Mme Marie Merriault	Administratrice
M. Yannick Bourque	Administrateur
M. Patrice Côté	Administrateur

**SONT ABSENTS :**

M. Mahmoud Mohanna	Administrateur
Mme Véronique Dallaire	Conseillère municipale, district des Saules – Les Méandres

**ASSISTENT ÉGALEMENT :**

Mme Sayana Khuon	Conseillère en consultations publiques
Mme Alicia Despins	Conseillère municipale, district de Vanier – Duberger

Outre les noms énumérés ci-dessus, sept personnes sont également présentes dans la salle.

## **23-AGA-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Mme Dominique Tremblay ouvre l'assemblée à 19 h.

## **23-AGA-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 23-AGA-01 Ouverture de l'assemblée
- 23-AGA-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 23-AGA-03 Élections
  - Explication du déroulement des élections
  - Appel de candidatures et validation des bulletins
  - Présentation des candidats et candidates
  - Début du scrutin
- 23-AGA-04 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 12 avril 2022
- 23-AGA-05 Dépôt et ratification du rapport annuel et des états financiers
  - Présentation du rapport annuel 2022
  - Présentation des états financiers 2022
  - Questions et de commentaires du public
  - Ratification du rapport annuel et des états financiers (*fin du scrutin*)
- 23-AGA-06 Période d'information des conseillères municipales
- 23-AGA-07 Période de questions et commentaires du public
- 23-AGA-08 Annonce des résultats du scrutin
- 23-AGA-09 Levée de l'assemblée

Sur proposition de Mme Maryse Beaulieu, appuyée par Mme Naomi Guilbault, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle tel que présenté.

## **23-AGA-03 ÉLECTIONS**

### **▪ EXPLICATION DU DÉROULEMENT DES ÉLECTIONS**

À l'aide d'une présentation à l'écran, Mme Sayana Khuon explique la mission, le mandat du conseil de quartier de même que le déroulement des élections.

Un conseil de quartier peut être constitué de 11 personnes se répartissant comme suit :

- 8 membres élus dont 4 hommes et 4 femmes, pour un mandat de 2 ans et
- 3 personnes nommées (en cooptation) par les administrateurs élus, pour un mandat expirant lors de la prochaine assemblée générale annuelle.

Pour qu'il y ait quorum lors des assemblées du conseil de quartier, il doit y avoir présence d'un minimum de trois administrateurs élus et de deux administrateurs cooptés, pour un total de cinq personnes.

Selon l'échéancier des mandats en cours et des mandats terminés des administrateurs, les postes à combler au sein du conseil de quartier de Duberger – Les Saules se répartissent comme suit :

- 2 postes réservés aux femmes (2 mandats de 2 ans)
- 3 postes réservés aux hommes (2 mandats de 2 ans et 1 mandat de 1 an)
- 3 postes cooptés (3 mandats de 1 an)

▪ **APPEL DE CANDIDATURES ET VALIDATION DES BULLETINS**

Mme Khuon lance un appel de candidature parmi les citoyens présents. Elle mentionne avoir reçu les formulaires dûment conformes de quatre candidats/candidates se répartissant comme suit :

Deux pour les postes femmes, à savoir :

- Mme Maryse Beaulieu
- Mme Marie Merriault

Deux pour les postes hommes, à savoir :

- M. Patrice Côté
- M. Guy Lapointe

Mme Carolyne Hamel soumet également sa candidature pour un poste coopté, mais n'a pas les signatures requises.

▪ **PRÉSENTATION DES CANDIDATS ET CANDIDATES**

M. Guy Lapointe et Mme Carolyne Hamel se présentent tour à tour et font part de leur intérêt à s'impliquer au sein du conseil de quartier.

▪ **DÉBUT DU SCRUTIN**

Mme Maryse Beaulieu et Mme Marie Merriault sont élues par acclamation pour un mandat de deux ans.

M. Patrice Côté et M. Guy Lapointe sont élus par acclamation pour un mandat de deux ans.

Après avoir recueilli les signatures requises parmi l'assemblée, Mme Carolyne Hamel est élue par acclamation pour un poste coopté d'un an.

Mme Khuon remercie et félicite les nouveaux administrateurs.

**22-AGA-04 ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 AVRIL 2022**

Sur proposition de M. Patrice Côté, appuyée par Mme Maryse Beaulieu, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 12 avril 2022 tel que présenté.

**22-AGA-05 DÉPÔT ET RATIFICATION DU RAPPORT ANNUEL ET DES ÉTATS FINANCIERS**

▪ **PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2022**

Mme Dominique Tremblay fait un résumé des projets qui ont été réalisés l'année dernière.

▪ **PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2022**

M. Patrice Côté présente les états financiers qui démontrent une bonne santé financière.

▪ **QUESTIONS ET DE COMMENTAIRES DU PUBLIC**

Un citoyen demande quelles ont été les activités du conseil de la dernière année et les membres du conseil répondent à sa question.

▪ **RATIFICATION DU RAPPORT ANNUEL ET DES ÉTATS FINANCIERS**

Sur proposition de M. Yannick Bourque, appuyée par Mme Naomi Guilbault, il est unanimement résolu de ratifier le rapport annuel et les états financiers 2022 du conseil de quartier de Duberger – Les Saules.

**22-AGA-06 PÉRIODE D'INFORMATION DES CONSEILLÈRES MUNICIPALES**

Mme Alicia Despins félicite les membres du conseil pour leur travail et leur implication en 2022. Elle félicite également les nouveaux membres qui se joignent à l'équipe.

**22-AGA-07 PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC**

Aucun commentaire.

**22-AGA-08 ANNONCE DES RÉSULTATS DU SCRUTIN**

Puisque les candidats ont été élus par acclamation, ce point devient non pertinent.

**22-AGA-09 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Sur une proposition de Mme Naomi Guilbault, dûment appuyée par Mme Maryse Beaulieu, il est résolu unanimement de procéder à la levée de l'assemblée.

**Levée de la réunion à 19h30**